

EDITO

Lettre de Noël

Avant d'écrire au Père Noël, il faut se rappeler qu'il est personne à risque, et que la distribution de cadeaux va être compliquée avec la hotte sur le dos, le masque sur son épaisse barbe blanche et les lunettes embuées. Sans compter que les rennes fatiguent aussi...

Fidèles lecteurs, nous avons fait le choix d'y croire en vous proposant une lettre pleine d'optimisme et d'espoir pour 2021.

A travers l'interview de Yohann Nédélec, adjoint au Maire de Brest centre, nous faisons un point sur les projets, les réalisations en cours, les chantiers en questionnement pour lesquels le CCQ de Brest centre a apporté une contribution, ou en a été initiateur. A la lecture de ce document, on réalise que notre action n'est pas vaine, même si parfois, on aimerait voir certains dossiers aboutir plus vite. Depuis l'élection municipale de 2020, une refonte des conseils de quartier se prépare. Cette instance de concertation est en place depuis 2003 et après des débuts un peu chaotiques, elle a su s'imposer sur la durée et devenir incontournable dans certains choix d'aménagement de notre quartier. Reste à savoir comment seront reconduits les CCQ : leur nombre, les missions et composition, le fonctionnement. Pour apporter un début de réponse, nous sommes allés au plus près du terrain et rencontrer Gwendal Quiguer, délégué aux projets et à la participation citoyenne. Des pistes se dessinent et 2021 apportera des réponses ; les structures vont changer mais nous resterons des acteurs incontournables dans les grandes mutations de notre quartier.

Via cette lettre 46 réalisée dans un contexte compliqué, nous espérons vous apporter un peu de satisfaction à la lecture des actions menées à bien et mobiliser votre attention et votre énergie pour les projets à venir. Bonne lecture, prenez soin de vous.

Bon Noël et à l'année prochaine !

DOSSIER

Entretien avec le maire de Brest-centre, Yohann Nédélec

Yohann Nédélec vient de prendre ses fonctions d'adjoint au maire chargé du Centre-Ville. Nous avons saisi cette occasion pour lui demander sa vision sur plusieurs projets auxquels l'ancien CCQ s'intéressait. Plusieurs d'entre eux concernent les transports ou des promesses faites par la municipalité précédente. En raison du confinement, cet interview s'est déroulé à distance.



Yohann Nédélec

- *Au carré des arts, quels sont les projets pour réoccuper les locaux de la bibliothèque de la rue Traverse et y-a-t-il un projet de réaménagement du musée ?*

Nous sommes en phase de réflexion sur le site dans sa globalité (Musée, place située à l'angle Zola/Traverse) et surtout le lien dans le cadre du travail avec Paola Vigano « Cœur de Métropole » (cheminements piétons, éviter l'imperméabilisation des sols). Des études techniques sur l'état des bâtiments du carré des arts sont en cours et plus spécifiquement du Musée pour préparer le travail sur le

projet de sa rénovation. C'est dans ce cadre global de la réflexion sur le futur Musée et les évolutions du carré des arts que prendra place la réflexion sur les usages futurs de l'ancienne bibliothèque d'étude. Dès à présent l'EESAB (école européenne supérieure d'art de Bretagne) intègre les locaux de l'ancienne bibliothèque Neptune et Arpège pour renforcer sa place au centre-ville. Je rappelle que le Carré des Arts est un engagement de campagne.

• *Quel sera l'impact des travaux de la seconde ligne de tram sur la vie des habitants ?*

Nous envisageons un démarrage des travaux en 2023, la situation sanitaire a quelque peu décalé nos prévisions mais nous faisons tout pour tenir le calendrier de livraison de la ligne de tramway en 2026. L'impact sur le centre-ville sera « moindre » que pour la 1ère ligne : les travaux démarreront à la gare, iront le long de l'avenue Clémenceau pour rejoindre l'avenue Foch jusqu'à la place Albert 1er. La zone la plus encombrée se situera probablement au niveau du pont au-dessus du passage Jean Monnet, route qu'il faudra renforcer.

• *À l'intersection de la 1ère ligne et de l'avenue Clémenceau, il y a une amorce de seconde ligne. Sera-t-elle utilisée et comme elle est dans l'alignement des arbres surplombant le passage Jean Monnet cela signifie-t-il qu'ils seront abattus ?*

Oui, la seconde ligne de tramway suivra le croisement existant au carrefour de la Place de la Liberté. Concernant les arbres, tout sera fait pour les conserver mais si tel n'était pas le cas, il est bien précisé que pour un arbre abattu, deux seraient replantés.

• *Où en est-on sur le projet d'ascenseur vers le port ?*

Pour l'instant le sujet est toujours d'actualité mais décalé dans le temps : nous avons des études complémentaires à effectuer et puis nous voulons intégrer ce dispositif dans le cadre de la liaison Ville-Port dans le travail mené par Paola Viganò et l'Atelier Studio pour le Cœur de Métropole. Si ascenseur il y a, c'est celui au-dessus de la Carène qui tient la corde. J'en profite pour vous annoncer que j'ai demandé à évacuer les voitures qui stationnent depuis la nuit des temps le long de l'Avenue Salaun Penquer sous les

arbres dans l'allée prévue pour les piétons, les vélos et les poussettes : c'est une entrée de ville qui est dégradée par le stationnement de véhicules. Ce sera effectif après une large communication début 2021. C'est un changement majeur !

• *Des habitants ont demandé l'installation de garages à vélos. La mairie peut-elle y donner suite ?*

Oui, nous avons reçu ces demandes et j'ai donné mon accord pour y répondre favorablement car 1) c'est une bonne idée, 2) elles sont argumentées et pertinentes et 3) elles répondent à des demandes et s'inscrivent complètement dans la politique de notre Schéma Directeur Vélo voté en décembre 2019. Les demandes que j'ai pu recevoir concernent essentiellement Kerigonan.

• *Chemin piétonnier allant de la place Albert 1er à la fac Ségalen en passant derrière la piscine Foch et le stade : est-il inclus dans les travaux actuels du gymnase ?*

La Ville de Brest a fait procéder pendant les vacances de la Toussaint (après la période de nidification pour veiller au respect de la faune) au nettoyage du bosquet boisé, identifié au PLU comme un élément d'intérêt paysager au sein du périmètre de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine : il s'agissait dans un 1er temps, après réalisation du diagnostic sanitaire et sécuritaire du bosquet, de couper les branches basses et d'effectuer les tailles d'allègement et de conserver un maximum de beaux sujets. Après accord de l'ABF (Architecte de Bâtiments de France), l'ensemble du bosquet a ainsi fait l'objet d'une taille

sanitaire et d'allègement et 11 arbres ont été abattus pour 16 076,40 €. Cette 1ère étape sera poursuivie par une valorisation paysagère et de révélation des points de vue sur le paysage. Dès lors ce cheminement n'est que partiellement réalisé dans le cadre des travaux du gymnase. A surveiller de près.

• *Lors d'une réunion publique, il a été promis que la vue serait maintenue depuis la rue Jean Jaurès vers l'immeuble Proudhon. La construction d'un immeuble à la place du magasin Roignant la compromettrait. L'ancien CCQ avait proposé que la ville exerce son droit de préemption sur cette parcelle pour y installer un jardin public. Qu'en est-il ?*

**Carré des arts,
tramway, ascenseur,
chemin piétonnier,
jardin Proudhon,
garage à vélos,
arbres...**

...suite de la page 2

A présent, le projet est au point mort puisque le promoteur qui était intéressé à l'origine s'est retiré du programme. A ma connaissance le bien de Monsieur Roignant n'est plus à vendre. La Mairie regarde naturellement de près ce secteur et nous sommes vigilants : Monsieur Roignant et moi devons nous rencontrer une fois le confinement terminé.

• *Des arbres ont été abattus en 2017 sur les placettes hautes de la place de la Liberté (là où s'installe un manège et en face). Suite à une protestation du CCQ l'adjoint au maire en charge du centre-ville à cette époque nous avait promis qu'ils seraient prochainement remplacés par des arbres à frondaison étroite. Les seules plantations qui ont été réalisées sont celles de deux réverbères. À quand les arbres ?*

Le travail de réaménagement de la place de la Liberté qui intègre ces deux placettes se poursuit. Ont été réalisées la réfection complète de l'éclairage (2019/2020), l'aménagement des terrasses (2019). Un travail de concertation avec les riverains (habitants, professionnels et commerçants) a été mené dans ce cadre en 2019. Les réflexions conduites lors de ces échanges sont venues nourrir les études techniques en cours qui portent actuellement sur le réaménagement de la partie basse de la place et le square Mathon et sur le

remplacement du revêtement de la place. De nouvelles études seront ensuite menées concernant le réaménagement de ces deux placettes intégrant le sujet de la végétalisation et des usages, au regard des différentes contraintes techniques dont celles liées au parking en sous-sol.

• *Arbre empathique : une étude sur les possibilités de remise en état aurait été confiée à une société extérieure en 2019. Le CCQ avait demandé à voir les résultats mais ne les a pas eus. Où en est-on ?*

L'intervention de la restauratrice-conservatrice sur l'Arbre Empathique, prévue initialement en avril 2020, a dû être reportée en raison du 1^{er} confinement. A la fin de ce 1^{er} confinement, la restauratrice nous a annoncée qu'elle était indisponible. Par conséquent, son intervention n'a pas pu être reportée sur le 2^{ème} semestre de cette année. En revanche, le travail entamé en amont par celle-ci (diagnostic, contact de diverses entreprises, achat de terreau spécifique pour la revégétalisation de l'Arbre) était déjà trop entamé pour se tourner vers un nouveau prestataire. Nous avons donc calé un planning d'intervention aux prochains beaux jours, du 15 avril à la fin juin 2021 et je pourrai vous donner des informations plus précises. ■

Entretien avec Gwendal Quiguer

Bilan et futur des CCQ : nous avons été reçus par Gwendal Quiguer, élu délégué à la participation et initiatives citoyennes, innovation sociale et communs



Gwendal Quiguer le 28 octobre 2020

Gwendal Quiguer inscrit son action dans le cadre du "pacte citoyen" dont l'animation a été confiée à Yann Guével, adjoint au maire de Brest. Les financements de ces actions (Etat, Brest métropole, la Ville de Brest, le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales du Finistère) proviennent du "Contrat de Ville" 2014-2020 qui a été prolongé par le gouvernement jusqu'à fin 2022. Gwendal Quiguer peut s'appuyer sur les services de la direction de la Proximité et de la mission Développement Social et Urbain.

Actuellement, il mène une réflexion sur les moyens d'améliorer la participation citoyenne, tout en conservant les dynamiques créées auparavant par les anciens comités consultatifs de quartier (CCQ), qui n'ont pas été renouvelés pour ce mandat. Celle-ci devrait aboutir à un cadre clarifiant les différentes modalités de participation : rapports d'anomalie en ligne, gouvernance de l'espace public par les mairies

de quartier, CCQ, droit de pétition, etc. Il faudra "pas mal d'aller-retours" entre les nombreux intervenants pour présenter un ensemble de propositions en avril 2021. Par ailleurs, un nouveau budget participatif fera l'objet d'un appel à projets à l'automne 2021.

... suite page 4

...suite de la page 3

L'innovation sociale et les communs sont des notions qui ne nous sont pas très familières. Gwendal Quiguer les précise par des exemples. L'innovation sociale cherche à répondre à un besoin non pourvu, d'une manière innovante. Par exemple créer une conciergerie de quartier qui propose des services à petite échelle (photocopie, relai colis, petits travaux, aide informatique...) et à prix modique.

L'espace public contient de peuvent être considérées comme parc, par exemple, peut être démarche participative prenant habitant.e.s, et ensuite être géré, habitants, via des conventions avec la ville.

**simplifier les
procédures de
gestion
ville/habitants des
communs urbains.**

nombreuses zones qui des communs urbains. Un réaménagé dans une en compte les besoins des entretenu par ces mêmes

Sur ces aspects d'innovation sociale, Gwendal Quiguer souhaite mettre les choses en place très progressivement. Il s'agit de développer le " faire ensemble " sur des espaces urbains à identifier dans une démarche de co-construction citoyenne. Il cite en exemple la ville de Nantes qui a lancé une opération " Dix lieux à réinventer ". ■

Fin de mandat du CCQ de Brest-centre :

il nous a semblé utile de faire un petit bilan des actions réussies, échouées et en attente des dernières années. Voici les actions qui nous ont tenu le plus à cœur :

Actions réussies

La Lettre

Vous lisez le numéro 46 et le n° 1 a été publié en juin 2009 ! Tous les numéros peuvent être retrouvés en ligne sur le site <https://tinyurl.com/y2qxd555>. Vous souhaitez rejoindre le comité de rédaction ? Adressez un message à ccqbrestcentre@gmail.com

Le budget participatif

Un îlot de biodiversité, c'est le projet proposé par le CCQ au budget participatif 2020 et retenu par les brestois . Le jardin maréchal Juin se transforme déjà : l'espace pour la prairie fleurie est dégagé, les nichoirs, les hôtels à insectes et le mobilier sont commandés. Nous voulons maintenant y associer des enfants du quartier et nous espérons que les oiseaux répondront à l'invitation.

Les tilleuls de la place Sanquer

En 2019, lors d'une réunion plénière, le CCQ a appris le projet d'abattage de quatre tilleuls entre l'école Sanquer et l'aire de jeux. Le motif était que le miellat sécrété par les arbres détériorait les jeux et rendait le sol glissant. Le CCQ s'est opposé à cet abattage et a demandé l'arbitrage du maire. L'adjoint au maire chargé du centre-ville nous a donné satisfaction et les diverses espèces hébergées par ces grands arbres peuvent toujours en profiter.

Place Sanquer

Le groupe animation du CCQ de Brest-centre, le patronage laïque et les écoles du quartier ont œuvré ensemble pour aboutir à une fête du printemps sur la place. Le premier pique-nique en musique a eu lieu en juin 2007. "Sanquer en fête" fut un succès et dans la foulée, un marché alimentaire longtemps attendu s'est installé en septembre 2012. Le marché se tient tous les mercredis matin de 9h à 12h30.

Cheminement piétonnier

Afin de favoriser un cheminement agréable des piétons entre la fac Ségalen et le pont Schumann, le CCQ a proposé un circuit passant entre le stade et le lycée-collège de l'Harteloire. Ce chemin permettra de découvrir des vestiges des anciens remparts et l'entrée d'un tunnel utilisé par le train "patates" ainsi que de beaux points de vue sur la ville. Une partie des travaux est en cours de réalisation à l'occasion de la reconstruction du gymnase.

Opération Sapin Malin

Elle a été initiée début 2011 par le CCQ de Brest-centre et l'association Vert Le Jardin. L'opération, qui se déroule en janvier, consiste à mettre des points de dépôt à disposition des habitants pour la récupération des sapins de Noël.

... suite page 7

Carte des actions CCQ réalisées par le CCQ de Brest-centre

Brest-Centre !

Commissariat de quartier, lieu de vie et de services
 18 rue de la Liberté - 29200 Brest - 02 98 38 11 11
 www.brest-centre.com

Bandeau titre de la Lettre n°1, juin 2009



Les tilleuls devant l'école de la place Sanquer



Affiche réalisée pour la mise en place du marché Sanquer



Flyer réalisé pour le lancement de l'opération Sapin Malin

Le site internet du CCQ, hélas fermé depuis le décès de Philippe Saget, alias Philweb



Le square Bazeilles, après les travaux



Après l'abattage des arbres, en 2017, place de la Liberté



Exemple d'assise publique au dessus de la gare

Légende

- Actions réussies
- Actions en attente
- ▭ Bancs installés ou promis
- Actions échouées



Espace Roignant : projet de jardin avec vue sur l'immeuble Proudhon

Elle est désormais organisée par la collectivité sur l'ensemble de la Métropole, toujours avec la collaboration de Vert Le Jardin. Les habitants sont invités à déposer leur sapin en des lieux déterminés ; ils peuvent repartir avec le broyat de leur sapin.

Le site internet du CCQ

Créé et animé depuis de longues années par notre ancien co-président, Philippe Saget, disparu le 22 février dernier, le site internet du CCQ n'a, hélas, pas survécu à son auteur. Son contenu est désormais visible sur le site commun aux 7 conseils de quartier de la ville : <http://www.participation-brest.net>

Le passage piéton du Rond de Jardin

Situé entre la rue Becquerel et la place Nicolas Appert, ce passage piéton réalisé en 2019, permet aux curieux de nature d'accéder en sécurité au jardin. Il force le ralentissement des voitures qui arrivent de la rue Ribot, où se trouvent la crèche de Kerigonan et le pôle santé de la ville.

Le vert se tram(e)

Suite au constat de l'aspect triste des stations de tram du haut Jaurès, le CCQ décide en 2016 de végétaliser les stations de Octroi, Pilier Rouge et place de Strasbourg. Cette aventure s'est étalée dans le temps de mars à juillet. Un album photo peut être consulté là : <https://preview.tinyurl.com/yycw5w24>

A pied sur le pont...

Schuman. En collaboration avec des étudiants de l'Institut de Géoarchitecture de l'UBO et l'artiste Paule Kingleur, le CCQ a initié une action en 2017 pour rendre plus plaisant le cheminement des piétons sur le pont Schuman. Cette action est relatée dans un album photo sur le site <https://tinyurl.com/yyz4pwnh>

Brest rayonne 2018

A l'occasion du passage du Tour de France à Brest en juillet 2018, et sous la direction artistique de Paule Kingleur, le CCQ a réalisé l'installation de roues branchées et papillonnées à la station du téléphérique Jean Moulin. Cette installation a pu rester en place jusqu'en février 2019. L'album photo se trouve là : <https://tinyurl.com/y6lyay3e>

Actions échouées

Réhabilitation du square Bazeilles

Le square de Bazeilles, était, jusqu'à l'an dernier un discret bosquet champêtre ; il est désormais devenu une esplanade urbaine permettant aux promeneurs d'observer la "ville nouvelle" des Capucins. Cet aménagement a été décidé sans concertation avec le CCQ, même s'il a été informé du projet, mais une fois arrêté. Lors d'une assemblée générale, le conseil a surtout regretté l'abattage de plusieurs arbres.

Les arbres de la place de la Liberté

Abattus sans crier gare, et "pour raison de sécurité" en septembre 2017, le CCQ a reçu l'assurance que de nouveaux arbres seraient replantés. Voir entretien de Yohann Nédélec page 3.

Actions en attente

L'arbre empathique

Lire l'entretien de Yohann Nédélec page 3.

L'espace Roignant

Dès 2014, le CCQ s'est intéressé au devenir du petit bâtiment abritant le magasin de meubles Roignant, rue Jean-Jaurès, destiné à la démolition et reconstruction. Au Climat Déclic de 2015, le CCQ présentait un projet de jardin public pour permettre une "respiration" dans cette longue rue. Il semble, en 2020, qu'un immeuble sera construit, qui laissera la vue sur l'immeuble Proudhon depuis la rue Jean Jaurès. Faible consolation... Lire l'entretien de Yohann Nédélec page 2.

Les bancs publics

Le CCQ de Brest-Centre propose d'ajouter des bancs (ou des chaises ou des assis-debouts) dans certains endroits du centre ville. Les usages en sont divers : une raison classique de pause et d'attente permettant de se restaurer, d'observer, de lire, de dormir, de travailler ... Suite à une visite sur place en compagnie d'un responsable du mobilier urbain plusieurs emplacements ont été retenus et la mise en place de ces bancs a débuté.

(Re)connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.

Tentez de retrouver les lieux photographiés (réponses sur cette page).



niul lahceñrahñ erarups el snad



reñgnasñ craft erarups eñreñsèññ al ed edagacñ

Au nom de la rue... Louis Blanc, penseur et homme politique (1811 – 1882)

« De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins »

Telle pourrait être la devise de cet homme politique, théoricien du socialisme, qui a donné son nom à une rue du quartier Saint Martin, rue appelée jusqu'en 1919, la rue de la Vallée Verte. Il fut en effet le premier, à tenter de mettre en application ce principe qui devrait, selon lui, guider l'organisation et l'exploitation des moyens de production.

Le principe repose sur la création d'associations ou de coopératives ouvrières de production. L'Etat prête à l'association le capital nécessaire pour l'installation des ateliers, l'achat de matériel... Les bénéfices tirés de l'exploitation sont versés à une caisse centrale. Celle-ci rémunère le capital engagé, alimente un système d'assurances sociales et finance des nouvelles coopératives, pérennisant ainsi le développement du système. En 1848, après la chute de la monarchie de Juillet de Louis Philippe, associé au gouvernement provisoire qui créa la II^e République, Louis Blanc met en pratique sa théorie en créant les « ateliers sociaux ».



Louis Blanc par E. Carjat, ca 1875

Nombre d'ateliers virent le jour, mais les opposants à Louis Blanc au sein du gouvernement préférèrent financer les « ateliers nationaux » dont la philosophie était totalement différente : occuper des gens désœuvrés sur des chantiers publics. Le résultat fut un double échec : ateliers sociaux non financés et donc voués à disparaître, ateliers nationaux, eux-mêmes très vite fermés car débordés par l'affluence des demandes. La II^e République comme ensuite le second Empire ne furent pas tendres avec Louis Blanc. Accusé à tort d'avoir participé à une manifestation anti-gouvernementale, il dut s'exiler à Londres pendant 20 ans jusqu'à la chute de l'Empire. De retour en France, il fit une carrière de député jusqu'à sa mort.

A noter que l'ancienne rue de la Vallée Verte se prolonge par une rue qui porte le nom d'un autre penseur, contemporain de Louis Blanc, orienté, lui, vers les théories anarchistes : Proudhon.

Source : Wikipedia



Décret du 19 juillet 1919

CONTACTS

Suivez-nous, écrivez-nous !

-  ccqbrestcentre
-  @ccqbc
-  www.ccq-brest-centre.net
-  ccqbc@maillo.com

COMITE DE REDACTION

- François Balcon
- Hélène Debeir
- Jean-Luc Déniel
- Laure Dosso
- Michel Joanny
- Siân Rowlands

